



Extrait du registre des arrêtés
De la commune
D'USSON EN FOREZ

Arrêté n° AV2025-34
du 13 juin 2025
Interdisant la circulation route de
Fromentier – La Garde Montsagnie

Le Maire de la commune d'USSON EN FOREZ

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment dans ses articles L 2221.1 à 2212.5 et L 2213-1 à L 2213-31 ;

Vu le code de la route ;

Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière ;

Vue la demande de l'entreprise AUX DEMENAGEURS STEPHANOIS RUBIERE en date du 11 juin 2025 qui doit procéder à un chargement au 140 route de Fromentier ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite sur la route de Fromentier – La Garde Montsagnie le 4 juillet 2025 de 7 h à 15 h.

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation adéquate sera assurée par l'entreprise AUX DEMENAGEURS STEPHANOIS RUBIERE.

ARTICLE 3 : La Mairie et l'entreprise sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à
- L'entreprise AUX DEMENAGEURS STEPHANOIS RUBIERE

Fait à USSON EN FOREZ le 13 juin 2025

Le Maire,

Harvé BEAL

